

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 10 mai 2021
N° CP-2021-5-2-7

2^{ème} Commission

Commission de l'excellence éducative, de l'accompagnement des familles et de l'autonomie

Service instructeur

Service jeunesse

Service consulté

PROPOSITIONS D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS SOCIO-ÉDUCATIVES AGISSANT EN FAVEUR DES JEUNES ALSACIENS POUR L'ANNÉE 2021

Résumé : La politique en faveur de la jeunesse adoptée par l'assemblée plénière du Département du Bas-Rhin le 25 juin 2018 (délibération CD/2018/021) s'organisait principalement autour de deux enjeux :

- Rendre les jeunes autonomes et confiants dans l'avenir pour de futurs adultes responsables,
- Une société inclusive, ouverte aux jeunes et favorisant leur épanouissement.

Différents axes visent à soutenir l'engagement des jeunes, à les accompagner dans l'apprentissage de la citoyenneté, à favoriser le vivre ensemble, l'expérimentation individuelle et l'intégration sociale. En complément des centres socioculturels qui bénéficient d'un soutien dans le cadre de contrats d'objectifs pluriannuels, la Collectivité soutient, sur le territoire bas-rhinois, des actions conduites par des associations qui agissent notamment en faveur des jeunes de 10 à 25 ans en conformité avec les axes prioritaires développés dans le plan d'actions Enfance jeunesse famille.

Les associations et les projets présentés ici répondent à l'un ou plusieurs de ces axes. Il est proposé de leur attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 165 400 €.

Sur le territoire de l'EMS, notamment les secteurs relevant de la politique de la ville :

Le Centre de Loisir Jeunes (CLJ) de la Police Nationale

Cette association fait partie d'un réseau national de 39 structures locales réparties dans 31 départements, créé en 1992 par le Ministère de l'Intérieur. Son action se centre essentiellement à Strasbourg sur les quartiers de HautePierre et du Neuhof, où elle dispose de locaux, mais également à la Meinau et au Neudorf. Espace de dialogue entre les policiers et les jeunes, le CLJ a pour objectifs de promouvoir la citoyenneté, d'aider ses membres et les jeunes qu'elle prend en charge à développer leurs qualités, leurs capacités ainsi que leurs projets personnels, de favoriser les développements individuels par des activités collectives (par la promotion d'un individu au sein d'un groupe), et de réfléchir au sens à donner à l'engagement des jeunes.

Durant les périodes de vacances scolaires, le CLJ organise des activités de loisirs, animations sportives, chantiers éducatifs, séjours, ...

En dehors de ces périodes, le CLJ propose des actions de prévention dans les écoles et collèges, du périscolaire avec soutien et aide aux devoirs, des activités physiques et sportives avec les écoles et les collèges du Neuhof. Il accueille aussi des collégiens exclus de leur établissement avec un projet de responsabilisation.

Le CLJ intervient beaucoup en partenariat avec des centres socio-culturels ou des associations de quartiers, notamment avec des actions événementielles comme Educap City, le Raid Nature SPORT AVENTURE PASSION ou la tournée ARACHNIMA. L'association effectue un travail original et sérieux dans le domaine de l'accompagnement et des loisirs d'enfants et de jeunes (y compris la prise en charge de collégiens présentant des problèmes de comportement envoyés par l'Education Nationale).

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de fonctionnement de 8 200 €, au titre de l'année 2021.

Projet « Graines de philo » de l'association Les Francas

Le projet « Graines de Philo » a pour objectif de permettre aux enfants et aux jeunes d'acquérir des compétences et des savoirs de base nécessaires à l'exercice de la citoyenneté à travers des activités éducatives, hors et dans le temps scolaire, ainsi qu'en lien avec les parents et les populations des territoires. Ceci au travers de la discussion à visée philosophique (DVP), destinée à tout public, comme moyen de développer l'esprit critique, d'appréhender les valeurs humanistes, l'égalité entre les hommes et les femmes, de favoriser un dialogue apaisé et respectueux entre toutes les cultures et de lutter contre toute forme de dogmatisme.

Cette action démarrée il y a 15 ans est en constante évolution. Elle est aujourd'hui développée autour de quatre axes :

- Interventions dans les établissements scolaires, structures de loisirs ou d'éducation,
- Animation du réseau Graines de Philo,
- Évènements et valorisation des actions Graines de Philo (Mini-festivals, Sortez Philo, Station philo, ...),
- Formation et accompagnement des acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, étudiants en philo, éducateurs spécialisés).

La Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée pour le soutien aux trois premiers axes. Les actions liées à ce projet mobilisent une centaine de bénévoles et devraient concerner 5 000 élèves cette année, sur des territoires classés en Politique de la Ville : Marais, Koenigshoffen-Est, Hohberg, Cronembourg, Laiterie, Neuhof, Meinau, Ampère, Spach, Port Du Rhin. Elles impliquent parents, partenaires associatifs et professionnels, notamment dans les écoles et collèges participant à l'opération.

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de fonctionnement de 1 500 € au titre de l'année 2021.

L'association Arachnima

L'association Arachnima met en œuvre un projet qui propose des animations de rue itinérantes à caractère familial, intergénérationnel, festif et convivial, qui s'appuie sur des actions éducatives, culturelles et citoyennes.

Ce projet, qui fédère des propositions associatives diverses autour d'une action commune intitulée « Arachnima en tournée », accueille également des initiatives extérieures, spectacles proposés par une collectivité, des partenaires locaux associés ponctuellement sur un projet culturel connexe. Son contenu mêle une offre artistique et culturelle, sportive, ludique, scientifique, citoyenne dans les espaces communs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Le volet culturel de l'opération est conséquent, adapté aux thèmes et aux attentes des quartiers ; il est travaillé avec des artistes locaux, tous diplômés et souvent reconnus comme professionnels par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Les ateliers peuvent faire écho à des expositions des musées, un thème d'actualité ou une problématique particulière.

L'association affiche les intentions suivantes pour la tournée 2021 :

- Atténuer les effets de la crise « Covid 19 » sur les liens interpersonnels,
- Renforcer l'environnement éducatif et pédagogique de chaque atelier,
- Favoriser les pratiques artistiques et culturelles des habitants,
- Soutenir les habitants des quartiers qui ne partent pas en vacances et lutter contre l'isolement,
- Proposer des espaces accueillants et frais pour le bien-être des familles,
- Proposer des loisirs accessibles et très variés,
- Lutter contre les discriminations et les préjugés, valoriser les mixités et les diversités culturelles,
- Rassurer et apaiser,
- Maintenir le lien avec les enjeux écologiques.

L'aide sollicitée est affectée à des activités de découverte collectives, notamment aux actions à destination des jeunes et des jeunes adultes, réalisées en partenariat et en complémentarité avec l'offre des centres socioculturels des territoires concernés.

Il est proposé d'attribuer à l'association Arachnima une subvention de fonctionnement de 9 000 €, au titre de l'année 2021.

La Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)

L'AFEV développe des projets en faveur de l'engagement et de la réussite éducative. Essentiellement orientée vers les quartiers prioritaires de la Ville, l'AFEV mobilise des étudiants de tous milieux et propose des actions qui s'adaptent constamment au contexte évolutif des dispositifs en place. En sommeil en Alsace pendant quelques années, l'AFEV a relancé en 2016 une dynamique locale très forte sur les quartiers de HautePierre, de la Meinau et du Neuhof à Strasbourg, ainsi qu'à à Bischheim et Schiltigheim, tous classés prioritaires de la Politique de la Ville

L'AFEV mène quatre programmes d'actions qui contribuent de façon spécifique à lutter contre les inégalités éducatives, et à créer du lien social dans les quartiers : le Mentorat, les Kolocations A Projets Solidaires (KAPS), la plateforme de l'engagement solidaire et le Volontariat en résidence, auxquels s'ajoutent les campagnes de sensibilisation auprès du grand public : Journée de Refus de l'Échec Scolaire, Observatoire de la Jeunesse Solidaire, Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités, Forum Européen des Jeunes Engagés, Lab'Afev, Blog ZEP, ...

L'action principale de l'association est le mentorat, aide à domicile en complémentarité des dispositifs Programme de Réussite Educative (PRE) et Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS), sur la base d'orientations convenues avec les établissements, sur la base d'orientations convenues avec les établissements scolaires, à la Meinau, au Neuhof, à HautePierre et Koenigshoffen. En 2019/20, 250 élèves (300 prévus cette année) ont bénéficié d'un suivi individuel, dont une dizaine au foyer du Neuhof, dans le cadre d'un partenariat avec l'école primaire et l'établissement. Cette action inédite, soutenue par le Département du Bas-Rhin les trois dernières années, a donné autant satisfaction aux enfants qu'aux partenaires.

Onze jeunes en service civique sont en charge de l'animation et de la coordination des bénévoles engagés sur ces actions. En parallèle de l'accompagnement, l'AFEV propose des sorties collectives aux binômes jeunes-étudiants et à leurs familles, sous forme de parcours culturels ou d'immersion sur le campus de l'Université de Strasbourg.

L'AFEV développe d'autres propositions d'engagement, notamment le volontariat en résidence dans des établissements scolaires en zone prioritaire : collège du Ried (Bischheim), collège Solignac (Neuhof), collège Truffaut (HautePierre). Ces jeunes accompagnent les projets des établissements dans la résolution de problématiques telles que le lien entre les élèves et la communauté éducative, l'implication des familles, l'ouverture de l'école sur le quartier. Ils participent au dispositif « Devoirs faits », qui permet également d'observer des besoins qui pourraient justifier un accompagnement à domicile.

Autre dispositif d'engagement, les Koloc' A Projets solidaires (KAPS) permettent à des étudiants de vivre en colocation dans des quartiers prioritaires en s'engageant avec les habitants. Recrutés, formés et accompagnés par les équipes AFEV, ces colocataires solidaires appelés « kapseurs » développent des actions solidaires avec et pour les habitants : animation de temps de convivialité entre voisins, accompagnement d'enfants et de jeunes en fragilité scolaire, (ré)investissement d'espaces publics partagés, co-construction de projets avec les structures de quartier et les habitants.

Ces colocations originales offrent la possibilité à des jeunes de vivre autrement leur habitat en s'impliquant quotidiennement dans la création de lien social et de lutte contre les inégalités. Les 15 « Kapseurs » logés dans 4 appartements à la Meinau, ont suivi individuellement une douzaine d'élèves, initié plusieurs événements au sein de la résidence, participé à des événements dans le quartier et suivi un projet de jardin partagé.

Enfin, l'AFEV s'inscrit résolument dans la démocratisation de l'enseignement supérieur. Elle mobilise ainsi des étudiants qui contribuent à l'orientation des collégiens (participation aux forums organisés dans les collèges, organisation de visites de campus, présentation des formations supérieures, etc.). Des expérimentations ont été menées en lien et en complémentarité avec l'association DClic, présente dans les collèges sur ces thématiques. Cet axe est en cours de développement. Implantées dans les universités partenaires, des plateformes de l'engagement solidaire des étudiants participent à la reconnaissance de l'engagement étudiant et à la valorisation de leurs initiatives.

A noter qu'une section de l'AFEV est en cours de développement sur le secteur de Mulhouse.

Il est proposé d'attribuer à l'association AFEV une subvention de fonctionnement de 2 000 € au titre de l'année 2021.

Le Centre Culturel et Social (CCS) Rotterdam

Le CCS Rotterdam intervient à Strasbourg dans le quartier des XV et dans la cité Rotterdam, un secteur qui présente une importante mixité sociale. Cette structure assure essentiellement un accueil périscolaire de près de 400 enfants des écoles situées à proximité, dont l'Ecole européenne, dans le cadre d'un centre de loisirs.

Toutefois, l'association a développé depuis 2015 son action en direction de la jeunesse en réaction à une hausse sensible des incivilités, notamment à caractère discriminatoire. Elle est accompagnée techniquement en cela par la démarche concertée des financeurs, ce qui a permis l'arrivée d'une animatrice et d'un animateur sportif pour développer la présence de l'association hors les murs, en particulier sur les lieux de tension. Un partenariat avec les Francas dans l'animation de rue se développe depuis la rentrée 2018.

A l'instar du développement de la participation des habitants et du partenariat sur le territoire, celui des loisirs en direction de la jeunesse fait partie d'objectifs partagés entre l'association et ses principaux partenaires financiers la Ville de Strasbourg, la Caisse d'Allocations Familiales et le Département du Bas-Rhin jusqu'à présent.

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de fonctionnement de 5 000 €, au titre de l'année 2021.

La commission du territoire de l'EMS réunie le 22 avril 2021 a émis un avis favorable aux propositions de renouvellement des subventions à ces structures, pour un montant total de 25 700 €.

Sur le territoire Ouest Alsace

Le Réseau Animation Jeunes (RAJ) de Monswiller

Le RAJ de Monswiller, créé il y a une vingtaine d'années, est une association au rayonnement intercommunal qui compte 600 adhérents pour 25 bénévoles actifs, ainsi que 4 salariés à temps plein et 2 autres Equivalents Temps Plein répartis sur l'année. Elle agit dans des domaines divers, notamment dans le cadre de séjours de vacances et d'accueils de loisirs : sa vocation principale est le développement d'actions, d'animations et de lieux d'accueil pour les 11-18 ans de la Communauté de Communes de la Région de Saverne. Elle propose des actions incitant les jeunes à devenir des citoyens actifs et responsables, à un public se composant principalement de collégiens.

Le RAJ a obtenu l'agrément « Espace de Vie Sociale » de la CAF en 2013. Il est fortement soutenu par la Communauté de Communes comme fer de lance d'une politique jeunesse intercommunale hors Saverne. Ce soutien intercommunal se formalise depuis quelques années dans le cadre d'une convention pluriannuelle. Son intervention est forte sur une dizaine de communes de la Communauté de Communes. Porteuse de projets multi-partenariaux à long terme, prenant en compte les problématiques des jeunes et du territoire, l'association RAJ de Monswiller a enrichi son activité par un réel travail en réseau.

Suite à la fusion des communautés de communes de Saverne et de Sommerau, le périmètre d'action du RAJ s'est agrandi. Il intervient régulièrement dans les collèges du territoire, notamment auprès des collèges de Dettwiller et Saverne Poincaré et plus récemment dans celui de Marmoutier, en proposant des animations et activités hors temps scolaire.

Le RAJ se montre très actif dans le travail partenarial et s'engage aux côtés du Centre Socioculturel (CSC) Ilot du Moulin dans des actions communes et complémentaires. De véritables axes de travail ont émergé du dialogue entre les structures. Après un travail autour de l'animation de rue, un nouveau séjour nature déposé dans le cadre du contrat de Ville est notamment réalisé conjointement cette année.

L'association a investi un local supplémentaire à Saverne. Baptisé « Part'âge », il est destiné au développement d'activités familiales intergénérationnelles.

Durant l'année écoulée, l'association s'est adaptée à la crise pandémique en développant des kits culturels composés de livres, romans graphiques, des animations en ligne, des propositions pour petits groupes autour d'activités extérieures autour de la nature, du sport et de la culture.

Elle a également participé au dispositif Collège Ouvert à la fin de l'été et poursuit son travail partenarial avec les collèges.

2021 marquera les 20 années du RAJ et la réécriture de son projet associatif. Elle bénéficie pour cela d'un soutien dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) porté par Alsace Active.

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de fonctionnement de 8 200 € au titre de l'année 2021.

La Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) de Barembach

Créée en 1982, la MJC de Barembach participe activement à l'animation socio-culturelle en direction des habitants et des jeunes de la Vallée de La Bruche. L'association est affiliée à la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture (FDMJC) Alsace. Elle gère un accueil de loisirs sans hébergement et un secteur d'animation jeunesse très dynamique.

Ses principaux objectifs sont :

- Proposer des activités aux jeunes accessibles à tous,
- Etre à l'écoute des jeunes et s'inspirer de leurs idées,
- Donner aux jeunes la possibilité de s'engager et développer leur autonomie,
- Inclure les jeunes dans la vie locale,
- Améliorer l'image des ados auprès des habitants,
- Renouveler et renforcer le bénévolat associatif.

En 2015, La MJC de Barembach a obtenu l'agrément Espace de vie Sociale (EVS) délivré par la Caisse d'Allocations Familiales autour des axes sur la parentalité, la citoyenneté, la solidarité, la culture et les loisirs.

Cet agrément a permis à l'association de s'inscrire dans une dynamique partenariale, associant dans ses projets des habitants et des acteurs locaux (collèges, écoles primaires, l'association Le Repère, le réseau de lecture publique...). L'association fonctionne avec 3 salariés, réalisant 2,5 Equivalents Temps Plein dont 1 emploi aidé. Elle accueille également 2 volontaires en service civique. Elle compte 400 adhérents, dont 30 bénévoles actifs.

En juin 2017, la MJC a créée « Solidarité Jeunesse » en partenariat avec l'association le Repère de Schirmeck et le soutien des communes de Schirmeck, Barembach et Wisches, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Bas-Rhin. Quatre axes ont été ciblés et concernent principalement la sensibilisation aux risques de la vie quotidienne, l'ouverture culturelle, l'accès aux loisirs, et l'accompagnement des jeunes à l'autonomie et à l'engagement.

Dans le cadre cette démarche, plusieurs actions ont été menées, notamment en matière de prévention, dans les établissements scolaires, auprès des collégiens et des lycéens : participation aux semaines de la santé et à des actions sur la sécurité routière. Pour mener à bien ces actions, la MJC s'appuie sur les supports et l'ingénierie mis à disposition par la CeA.

En 2021, la MJC s'est notamment portée volontaire pour organiser une session de formation autour de « La Bête Noire », nouvel outil développé par la CeA, auprès d'un ensemble d'animateurs du secteur. Se présentant sous forme de jeu de rôles, cet outil, qui pourra être déployé ainsi dans l'ensemble des structures du territoire, vise à lutter contre le harcèlement scolaire.

La MJC a renforcé son partenariat avec les deux collèges du territoire (La Broque et Schirmeck) par la présence de ses animateurs dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) porté par le Repère.

Enfin la MJC, participe activement à l'instance prévention mise en place sur le territoire dans le cadre de la démarche de Projet Educatif Partagé et Solidaire (PEPS) de la Vallée de la Bruche, aux côtés des services de la CeA et des partenaires locaux.

En matière d'accès aux loisirs, la MJC poursuit ses actions d'ouverture culturelle et d'accès aux loisirs par la réalisation de spectacles de théâtre par les jeunes, la participation au mois de l'autre et à des actions culturelles menées en partenariat avec la cité scolaire de Schirmeck. Elle continue également de mener des actions de prévention auprès des collégiens et lycéens de la Vallée et va mettre en place un Conseil des Jeunes.

Afin de pallier les problèmes de mobilité des jeunes, la MJC s'est dotée de 2 véhicules, dont un mis à disposition par la commune de Schirmeck, pour aller à leur rencontre dans les communes les plus éloignées.

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de fonctionnement de 2 000 €, au titre de l'année 2021.

La commission territoriale du territoire d'action Ouest Alsace réunie le 22 avril 2021 a émis un avis favorable aux propositions d'aide au fonctionnement au RAJ de Monswiller et à la MJC de Barembach pour 2021 pour un montant total de 10 200 €.

Sur le territoire alsacien :

La Collectivité européenne d'Alsace finance des associations alsaciennes qui interviennent de manière générale dans le domaine socio-éducatif et notamment en faveur des jeunes de 10 à 25 ans.

Elles visent à renforcer l'impact de la politique jeunesse alsacienne dans départementale dans différents domaines et notamment par le développement d'actions transfrontalières, de projets de solidarité internationale ou européenne.

L'Association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement (AMSED)

L'AMSED existe depuis 1998, comme centre de ressources pour l'Alsace. Cette structure dispose d'une reconnaissance des instances européennes. L'association, qui emploie 8 ETP, développe un centre de ressources « Jeunesse, Mobilité et Promotion de la diversité culturelle et la citoyenneté des jeunes ». Elle y propose l'accompagnement des jeunes dans les activités de citoyenneté active et de mobilité européenne et internationale, ainsi que l'appui aux associations locales de jeunesse dans la conduite d'actions liées à la mobilité et à la promotion de la diversité culturelle.

Son plan d'actions 2021, dans la continuité des deux années précédentes, comporte 5 orientations :

- L'accompagnement de petites associations de jeunes dans la conduite d'activités d'envergure européenne ou internationale,
- L'information de ces associations et des jeunes ayant moins d'opportunités sur les dispositifs européens et internationaux de soutien aux projets liés à la citoyenneté active, à la mobilité et à la diversité,
- La formation de ces associations et de ces jeunes à la conduite de projets d'envergure européenne ou internationale, notamment dans le cadre du Programme Européen Jeunesse Erasmus+,
- L'appui à la mobilité internationale et européenne de ces jeunes par l'implication active dans diverses actions sociales, culturelles, éducatives et citoyennes, liées à la diversité culturelle,
- La réalisation par l'association elle-même d'activités à dimension européenne et méditerranéenne, liées à la promotion de la diversité culturelle, et à l'éducation à la citoyenneté.

Ses actions concernent essentiellement un public de jeunes ayant moins d'opportunités de mobilité et d'associations disposant de peu de moyens de développer ou d'accompagner des projets individuels ou collectifs de jeunes.

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de fonctionnement de 7 000 €, au titre de l'année 2021.

Réseau Express Jeunes(REJ) / Youth Express Network (YEN)

L'association Réseau Express Jeunes, engagée depuis plus de 25 ans en faveur de la mobilité des jeunes, a acquis au fil des années, une réelle expertise dans le domaine des projets transfrontaliers et en matière de mobilité internationale des jeunes. De même, ses actions de formation et d'information, notamment en direction des animateurs et responsables de projets, commencent à porter leurs fruits.

Ce réseau associatif est constitué d'un réseau d'une cinquantaine de partenaires dont 34 associations membres issues de 23 pays européens avec un réel ancrage local et une bonne connaissance des réalités transfrontalières. L'association fait partie du groupe d'experts « Multiplicateurs » et du Forum Trinational Jeunesse de la Conférence du Rhin Supérieur et participe à la programmation d'activités transfrontalières de jeunesse dans ce cadre.

Au niveau local, l'association accompagne différentes structures et initiatives, dont certaines en milieu rural. L'action de Réseau Express Jeunes porte sur les 3 axes suivants :

- la mobilité des jeunes, des bénévoles, des professionnels de la jeunesse et de l'insertion,

- le travail transfrontalier,
- l'accompagnement méthodologique des associations, des animateurs, et des groupes de jeunes au montage de projets européens et transfrontaliers.

Son programme 2021 s'inscrit autour de 5 objectifs :

- Offrir toujours plus d'opportunités de mobilité transfrontalière, européenne et internationale pour les jeunes, notamment par des ateliers de sensibilisation dans les missions locales et les centres socio-culturels,
- Impulser et faire vivre le travail transfrontalier, par des bourses et des aides au montage de projets,
- Promouvoir l'engagement citoyen pour la participation et l'inclusion sociale des jeunes, pour l'éducation aux Droits de l'Homme, pour l'éducation non-formelle et interculturelle, essentiellement au travers de propositions de formations et de manifestations publiques,
- Favoriser l'accueil et l'inclusion sociale des jeunes réfugiés et jeunes migrants en leur ouvrant l'accès aux activités de l'association,
- Etre un partenaire associatif actif aux côtés des institutions, en proposant des formations, du soutien et du conseil au montage de projets transfrontaliers et sur les questions de volontariat, de bénévolat et de gouvernance associatifs.

L'association Réseau Express Jeunes travaille en partenariat avec la Fédération Départementale des Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin autour de projets de mobilité et à travers l'élaboration d'une formation liée aux questions du « vivre-ensemble, de la citoyenneté et des valeurs de la République ».

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de fonctionnement de 5 000 €, au titre de l'année 2021.

Le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC)

Le MRJC est un Mouvement de Jeunesse et d'Education Populaire national, géré et animé par des jeunes âgés de 16 à 30 ans, qui aura bientôt un siècle d'existence. Il vise à encourager l'engagement des jeunes et leur implication dans la vie de leur territoire. Vingt-cinq personnes assurent le fonctionnement de la structure qui compte environ 200 membres, essentiellement âgés de moins de trente ans. Une place principale est laissée aux jeunes dans la gouvernance de l'association (20 ans de moyenne d'âge).

Le MRJC se propose d'être un acteur éducatif en proposant des séjours qui constituent une porte d'entrée d'un engagement collectif dans la durée. Son offre est particulièrement dirigée vers un public de jeunes ruraux, dans des secteurs où il existe peu d'offres. L'association accompagne les jeunes dans leurs projets et leur prise de responsabilités. La subvention de fonctionnement départementale est essentiellement fléchée vers la formation des jeunes bénévoles engagés.

La délégation est composée d'équipes de bénévoles réparties dans le Département du Bas-Rhin. La plupart des jeunes militants et bénévoles sont implantés sur les secteurs de Saverne/Marmoutier, Hochfelden, Villé, Benfeld/Rhinou et Strasbourg. Les locaux du MRJC à Strasbourg sont une ressource pour maintenir le contact avec de jeunes ruraux s'y retrouvant pour leurs études.

Au-delà des sections existantes et des animations régulières sur ces territoires, des temps forts mobilisent également des jeunes alsaciens résidant sur l'ensemble du territoire : des camps et séjours de vacances, des temps de réflexion et de formation en direction des jeunes encadrants, visant notamment à accompagner la prise de responsabilité et la mise en œuvre de projets.

Même si la pandémie rend incertaine la tenue de certaines activités, des séjours restent programmés cette année, parfois déjà adaptés à la situation. Des animations ponctuelles sont également au programme.

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de fonctionnement de 1 000 € au titre de l'année 2021.

Fédération des Centres Socio-culturels du Bas-Rhin (FDCSC)

La FDCSC du Bas-Rhin est membre de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), tête du réseau de plus de 1 200 centres sociaux qui lui sont affiliés et qui a notamment pour missions :

- de soutenir le développement des fédérations et des centres existants et d'accompagner à la création de nouveaux centres sociaux, de nouvelles fédérations,
- de former et de qualifier les acteurs du réseau, salariés et bénévoles,
- de développer des stratégies politiques et un travail prospectif concernant l'avenir des centres sociaux et socioculturels.

Elle fédère 25 centres qui assurent un développement local et une animation territoriale sur l'ensemble des 35 centres que compte le département du Bas-Rhin.

L'objectif principal poursuivi par la FDCSC est de renforcer la qualité globale de l'action de l'ensemble des structures par l'animation du réseau et l'accompagnement de chaque centre socio-culturel. Cette fédération permet de consolider les démarches collectives et l'élaboration d'une vision stratégique partagée entre les centres socio-culturels et les partenaires institutionnels, formations collectives sur des thèmes tels que la laïcité, les faits religieux, l'Éducation Populaire, les valeurs de la République, etc...

La Fédération poursuit le renforcement de la dynamique d'animation du réseau fédéral à travers la communication, la formation, la valorisation du bénévolat et la mutualisation d'une partie de la gestion courante.

Par ailleurs, la FDCSC est impliquée dans les projets et démarches portés par la CeA ou avec d'autres partenaires institutionnels, tels le Conseil Départemental de l'Engagement et de la Vie associative (CODEVA), l'accueil des volontaires en service civique, l'évolution des contrats d'objectifs avec les centres socio-culturels, la formation des bénévoles et la sécurisation financière des structures.

Elle participe notamment à des réflexions sur l'accueil des publics au chalet du Champ du Feu, avec l'ensemble des référents famille des CSC.

Il est proposé d'attribuer à l'association FDCSC une subvention de fonctionnement de 6 500 €, au titre de l'année 2021.

Fédération des MJC d'Alsace (FDMJC)

L'action de la FDMJC d'Alsace est très importante pour les territoires, notamment en zone rurale pour l'animation locale et le développement de politiques et de services en direction de l'enfance et de jeunesse. L'action socioculturelle y reste un facteur de lien social, un vecteur de prévention et un moyen d'accès aux services publics en général.

Le Département du Bas-Rhin et la FDMJC ont signé une convention triennale en 2010, avec pour objectifs de favoriser des dynamiques locales, notamment dans l'animation socioculturelle, la prise en compte et la participation des jeunes.

Cette convention a été renouvelée pour la période 2019-2021 autour des orientations suivantes :

A l'échelle de l'Alsace :

- Apporter son expertise à la réflexion sur des thématiques Jeunesse, vie associative, animation des territoires, menées par la Collectivité européenne d'Alsace (Actions de prévention, Projets Educatifs Partagés et Solidaires, service civique, etc...)
- Contribuer à l'information Jeunesse sur le territoire par le biais de son réseau
- Le développement d'actions et de projets transfrontaliers

A l'échelle des territoires :

- Etre partenaire des structures intercommunales et des communes pour permettre aux acteurs locaux de faire émerger des projets en croisant notamment l'expertise de son réseau d'éducation populaire avec celle des territoires
- Participer à la formation / information des élus et techniciens pour le développement de leurs politiques en direction de la jeunesse
- Favoriser le bénévolat, la participation et l'engagement des jeunes à travers l'activité de ses animateurs jeunesse

Un accompagnement technique est proposé par les services de la Collectivité européenne d'Alsace, notamment au travers d'un bilan annuel, afin de vérifier la pertinence des actions engagées par la FDMJC d'Alsace et de soutenir son action, notamment le développement des actions transfrontalières et le développement de l'accueil de jeunes en service civique en zone rurale.

Le Département du Bas-Rhin a attribué à la FDMJC d'Alsace une participation financière annuelle destinée au fonctionnement de l'association d'un montant de 100 000 € en 2019 et 2020, au titre de son activité sur le territoire bas-rhinois. Une augmentation de 10 000 € est proposée dans le cadre de la consolidation et du développement de l'activité de l'association sur le territoire haut-rhinois : réseau déjà existant, évènements jeunesse et à caractère transfrontalier.

Il est proposé d'attribuer à l'association FDMJC d'Alsace une subvention de fonctionnement de 110 000 €, au titre de l'année 2021.

La Commission de l'excellence éducative, de l'accompagnement des familles et de l'autonomie, réunie le 19 avril 2021, a émis un avis favorable aux propositions d'aide au fonctionnement de l'AMSED, du REJ, du MRJC, de la FDCSC et de la FDMJC d'Alsace pour un montant total de 129 500 € pour 2021.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 165 400 €, selon le détail joint en annexe au présent rapport,
- D'approuver la convention financière à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et la Fédération des MJC d'Alsace, jointe en annexe au présent rapport, pour un montant de 110 000 €,
- De m'autoriser à signer cette convention.

Le montant des subventions sera prélevé sur les crédits inscrits au BP 2021 comme suit :

- Soutien aux activités socioéducatives (36 900 €) : Opération P2070005-ligne 65-65748 -288-43 (montant du BP 2021 : 1 615 460 €)
- Engagement des Jeunes (128 500 €) : Opération P2070004–ligne 65-65748-338-43 (montant du BP 2021 : 270 500 €).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY